



L'essentiel de l'activité 2024

**Fédération de la
SEINE MARITIME**





Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, le

matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de l'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique, etc. Bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à

Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du

Secours populaire
Tout ce qui est
humain est nôtre

vivre la solidarité jour après jour. Ancrant sa vision sur la volonté d'un monde plus solidaire, le Secours populaire s'abstient de tout clivage: il rassemble et crée

monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'association est profondément décentralisée et chacun peut ainsi agir : actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans

du lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte. Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.

98

Fédérations

168

Organisations partenaires en Europe et dans le monde

98 000

Bénévoles

651

Comités locaux

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

Le programme pluri-annuel Mieux Manger Pour Tous (MMPT) s'articule autour de 2 volets : l'un national (denrées alimentaires en circuit court) et l'autre local (actions locales de solidarité alimentaire et couverture des zones blanches). Les structures Secours populaire ont continué à s'approvisionner auprès de producteurs locaux et à créer des liens avec ces derniers afin de renforcer l'accès à une alimentation de qualité pour les personnes accueillies dans les permanences.

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le mouvement, en lien avec ses partenaires, s'est mobilisé en faveur de l'accès au sport à travers une multitude d'initiatives : places pour les épreuves des JOP, financement de licences sportives, dons de matériel sportif, Billetterie Solidaire, membres de l'Association porteurs de la flamme olympique et paralympiques. Au total : 400 adultes, jeunes et enfants répartis en 60 délégations de 33 pays pour assister aux Jeux.

LES URGENCES

Cette année, le Secours populaire s'est particulièrement mobilisé face aux urgences, qui résultent pour la plupart de conflits armés ou de catastrophes climatiques. Cyclone à Mayotte, inondations en Espagne, guerre en Palestine, bombardement au Liban... l'association a lancé plusieurs appels aux dons qui ont permis de soutenir les actions de ses partenaires locaux.



Le mot du trésorier

Le bilan financier de l'année de notre fédération se concrétise positivement, permettant ainsi de maintenir une bonne santé financière. Les ressources financières connaissent une augmentation. En particulier, du fait d'une dotation importante de l'Association nationale concernant le dispositif « Mieux Manger Pour Tous ». Cette dotation permet la mise en place d'enveloppes budgétaires aux comités et antennes pour l'achat de produits frais, tels que de la viande, des légumes, du poisson, des fruits, des oeufs, des produits laitiers. Une subvention supplémentaire de la DDETS a permis la mise en place de cueillettes à la ferme suivies d'ateliers cuisine. Les produits d'initiatives retrouvent le montant des années 2018-2019, les dons des particuliers quant à eux sont stables. De plus, un produit exceptionnel de 166 000€ lié à la vente du Solidaribus qui a vu son activité stoppée, est venu augmenter le montant des ressources. Cet ensemble de produits nous permet ainsi de maintenir notre indépendance financière. Les charges de fonctionnement restent stables, le CDD de la conseillère numérique n'a pas été renouvelé, la démission de la secrétaire a été compensée par l'embauche d'une nouvelle salariée. Les autres charges sont maîtrisées, les projets vacances, colos apprenantes et aides financières sont donc toujours au coeur de nos actions de solidarité. La motivation de toutes et tous est donc bien intacte tout comme la mobilisation : bénévoles, salarié.es, donateurs, donatrices, partenaires financiers, mécènes afin de nous aider à continuer sur notre chemin du partage et de la solidarité. »

Pascale Blanchard, Trésorier général



Témoignage

“ Le Secours populaire m’aide au quotidien pour l’alimentation, les vêtements et les loisirs, en échange d’une participation symbolique. Je suis aussi partie en vacances grâce à l’association. Pendant une semaine on s’est promené, baigné et on a mangé des glaces. Cela fait très longtemps que je n’étais pas partie en vacances. Après avoir passé des moments très difficiles, j’ai ressenti une grande quiétude. Je m’en souviendrai toujours. ”

Dominique, personne soutenue et bénévole à Brive-la-Gaillarde

3,7 millions

de personnes aidées en France



accès alimentaire



accès aux soins et
à la prévention



fêtes de fin d’année



accès aux vacances



accès à la culture



accès au logement



accès au sport



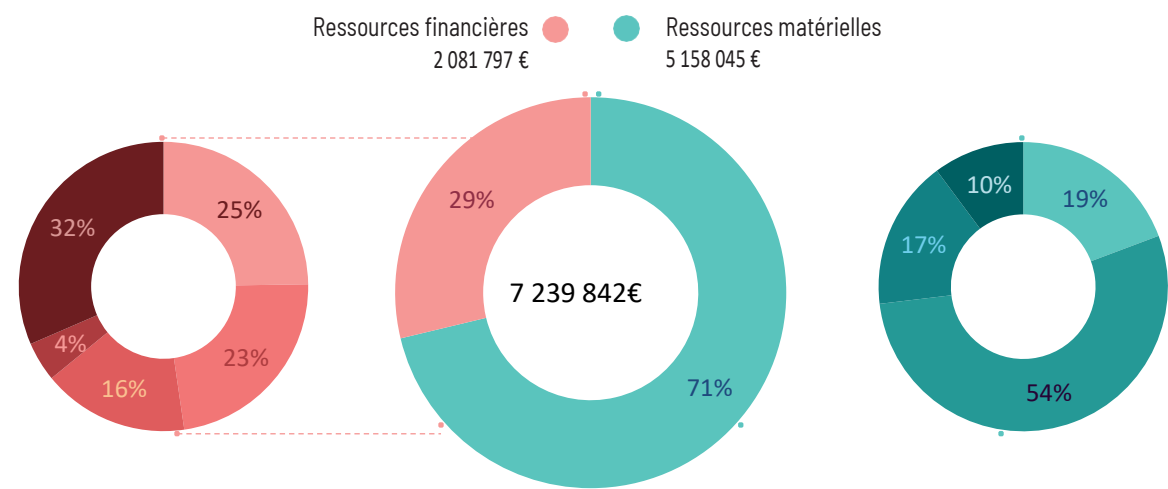
accompagnement
juridique

Des ressources départementales diversifiées

Le SPF dispose d'une variété de sources de financement qui lui garantit son indépendance. Les dons matériels, les prestations en nature et le bénévolat représentent **71%** de l'ensemble des ressources, il faut noter la diversité des ressources financières, composées de ressources issues de la générosité du public pour **25%**

(réparties entre dons de particuliers, mécénat et legs), de subventions pour **23%**, de produits d'initiatives de collecte populaire (braderies, etc.) pour **16%** et de participations des destinataires de la solidarité pour **04%**, avec pour principe le non assistanat et la préservation de la dignité.

Répartition des ressources financières et matérielles en 2024



Répartition des ressources financières

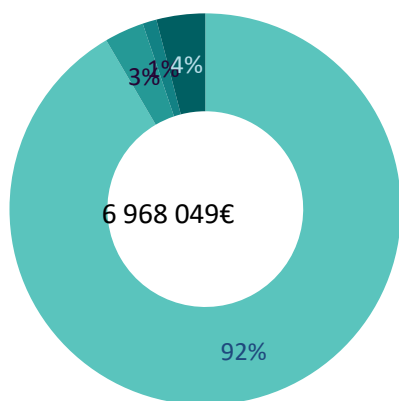
- **25 %** Produits de la générosité du public (dons, legs, mécénat)
515 408 €
- **23 %** Subventions
477 631 €
- **16 %** Produits d'initiatives de collecte (braderies, tombolas, manifestations, etc.)
340 753 €
- **04 %** Participations des destinataires de la solidarité
92 288 €
- **32 %** Autres produits divers
655 716 €

Répartition des ressources matérielles

- **19 %** Produits alimentaires
994 670 €
- **54 %** Bénévolat
2 776 143 €
- **17 %** Dons en nature neufs
862 118 €
- **10 %** Prestations en nature
525 114 €

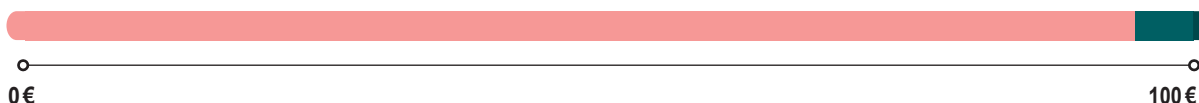
Emploi des ressources financières et matérielles en 2024

Hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et reports en fonds dédiés



- 92 % Actions de solidarité en France
6 379 856 €
- 03 % Actions de solidarité à l'étranger
227 335 €
- 01 % Frais de recherche de fonds
80 717 €
- 04 % Frais de fonctionnement
280 141 €

Avec 100€ de générosité du public



- 95 € Actions de solidarité en France et dans le monde
- 00 € Frais de recherche de fonds
- 00 € Frais de fonctionnement
- 05 € Report en fonds dédiés
- 00 € Dotation aux provisions

Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit. Elles concernent notamment la valorisation des **140 422 heures** de bénévolat, les prestations gratuites, les mises à disposition de locaux, la mise à disposition de salariés en mécénat de

compétence, les produits alimentaires issus des collectes alimentaires ou du SEAA (Soutien européen à l'aide alimentaire), les dons en nature neufs. En 2024, elles représentent **5 158 045 €**, soit **71%** du total des ressources dont **38%** au titre du bénévolat en France et dans le Monde.

Effet multiplicateur de la solidarité

Avec 100 € de recettes financières, le SPF a réalisé pour 329 € d'actions de solidarité matérielle et financière en France et dans le Monde.

100 €  329 €

140 422

heures de bénévolat ont été réalisées cette année.



Grâce à l'engagement des bénévoles, vos dons agissent. L'effet multiplicateur, ou effet levier, illustre la complémentarité des solidarités financière et matérielle. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le Monde (dépenses financières et valorisation des contributions volontaires en nature).

Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières utilisées en 2024 (c'est le total des ressources financières diminué des reports de fonds dédiés sur l'année suivante). Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire. Cet effet multiplicateur permet chaque année au Secours populaire de mettre en œuvre de nombreuses actions de solidarité en France et dans le monde.



Patrimoine



162 717 €

Locaux
Terrains et bâtiments



45 057 €

Matériel logistique
Chambres froides, racks de
stockage, etc.



84 907 €

Matériel de
transport



9 380 €

Matériel de bureau et
informatique

Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2024 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

Fin 2024, les fonds dédiés représentent **144 622** euros.

Trésorerie

La trésorerie comprend les valeurs mobilières de placement et les disponibilités.

Elle s'élève à **2 096 615** euros fin 2024, en augmentation de **07%** par rapport à 2023.

Ces fonds se retrouvent sur nos comptes bancaires au 31 décembre 2024. Ils seront dépensés en fonction des plans d'action prévus par le département.

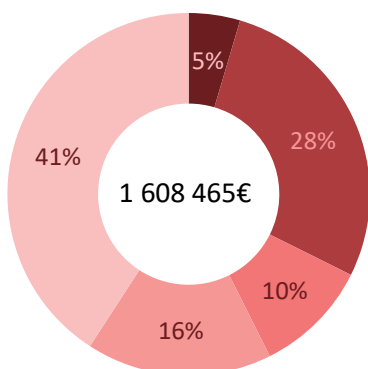
Politique de réserves

Le Secours populaire a su se constituer des réserves suffisantes pour faire face aux aléas de collecte et aux événements exceptionnels. Lors de catastrophes naturelles ou d'urgence, elles permettent au Secours populaire de débloquer rapidement des fonds pour agir sur le terrain. Elles permettent aussi la continuité des actions de l'association en cas de situation financière difficile, due par

exemple à une baisse des ressources. Le Secours populaire préconise comme règle de bonne pratique en matière de réserves de disposer de l'équivalent de 6 à 9 mois de dépenses globales pour les comités locaux, et de 9 à 12 mois pour les fédérations départementales. Au niveau national en 2024, les réserves représentent 9 mois de dépenses globales.

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité



41 %	Pauvreté Précarité 656 765 €
16 %	Alimentaire 266 334 €
10 %	Animation du réseau solidarité en France 165 060 €
28 %	Vacances et Journées bonheur 446 638 €
05 %	Pères Noël verts 73 668 €

Témoignage

Les publics que nous accueillons font face à des difficultés qui s'accumulent et les font basculer dans une situation de plus en plus précaire. Face à ce raz-de-marée de la misère, notre réponse ne consiste pas à créer un dispositif pour chaque forme de précarité, mais plutôt à proposer un accompagnement global. En ouvrant les portes de notre association, nous offrons l'étendue de nos actions. Notre ambition est de donner, à tous ceux qui en ont besoin, l'ensemble des clés nécessaires pour se relever et aller de l'avant.

Nicolas Champion, Secrétaire National

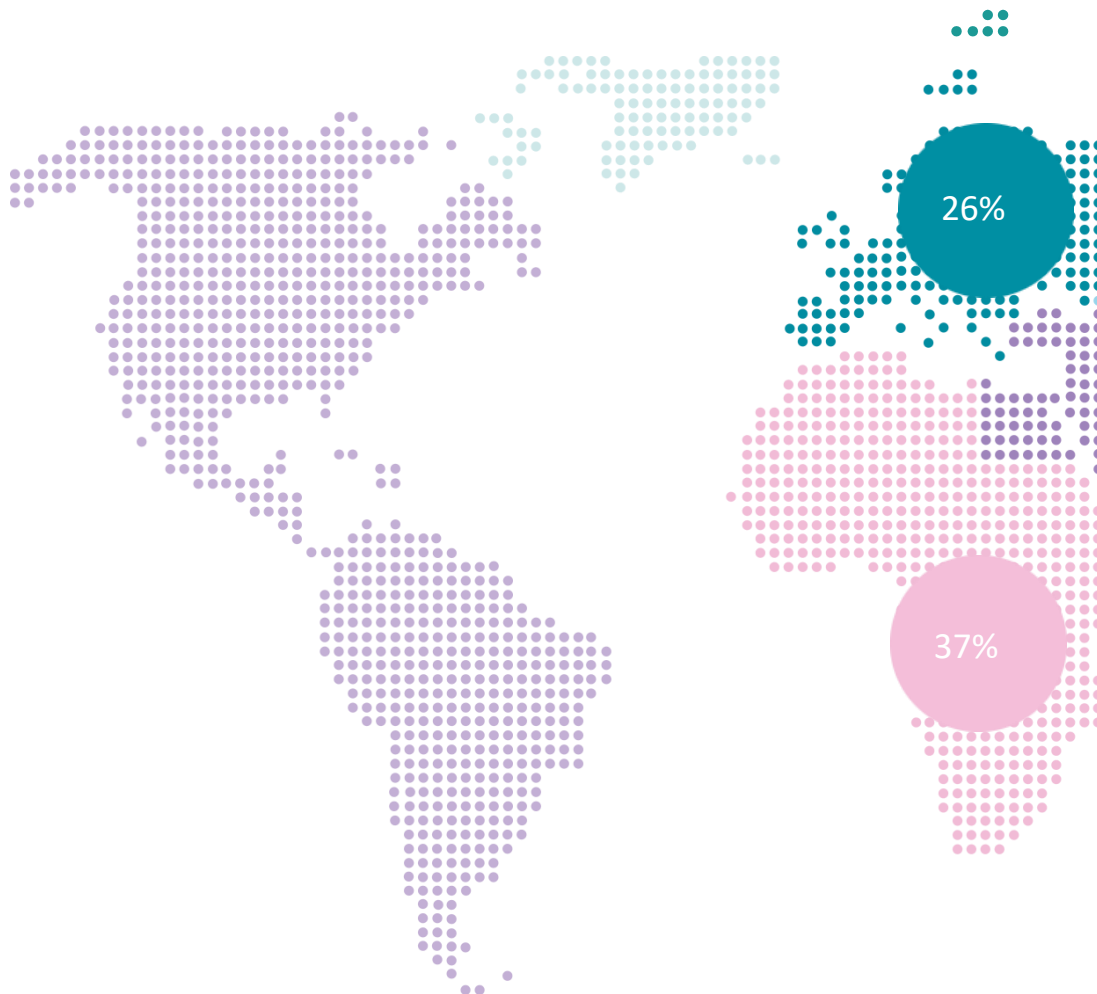


La solidarité hors de nos frontières

Alors que les besoins sont criants en France, le Secours populaire n'oublie pas les populations confrontées à des situations dramatiques sur d'autres continents. C'est pourquoi il s'efforce de « mondialiser la solidarité » en menant des programmes de développement dans une cinquantaine de pays. Que ce soit sur des programmes

de sécurité alimentaire, de scolarisation, de santé, d'accès aux soins... le Secours populaire agit toujours à l'international avec des partenaires locaux. Ce sont eux les mieux à même d'identifier les besoins des populations dans le respect de leurs habitudes culturelles. Ils peuvent ainsi agir vite et dans la durée.

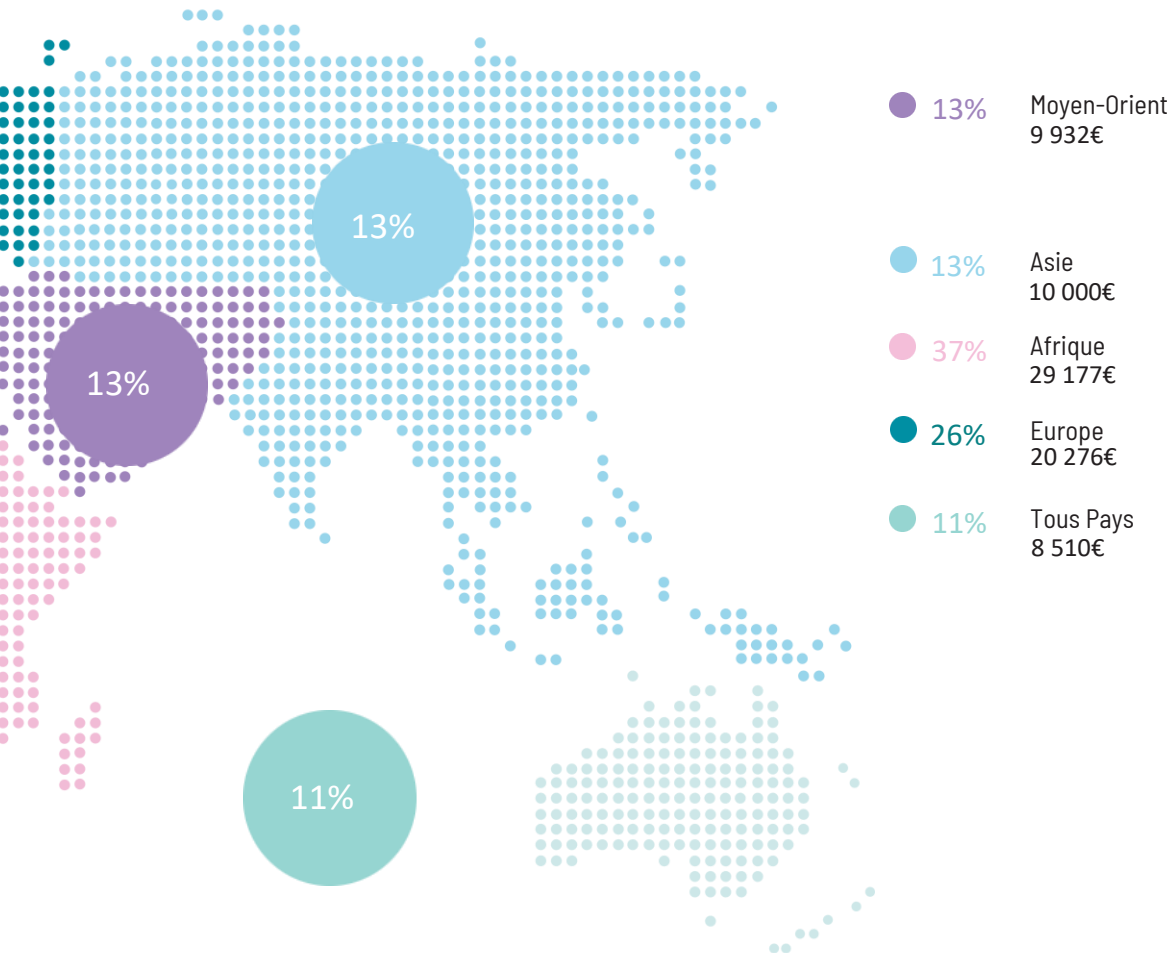
Répartition des budgets selon la zone géographique



Témoignage

“ Nous avons des équipes mobiles qui vont vers les blessés qui ne peuvent pas se déplacer. Elles leur font des pansements, soignent leurs blessures et les aident psychologiquement. Nous avons même des jeunes bénévoles formidables qui essaient d'organiser des activités récréatives. Nous sommes tellement fiers de nos équipes qui souhaitent rester auprès des blessés au péril de leur vie. ”

Docteur Barghouti, président de PMRS, partenaire en Palestine





Pas d'action Sans don

Votre soutien est indispensable pour que nous puissions continuer à agir.

contact@spf76.org



Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral et financier, disponibles sur le site internet ou obtenus sur simple demande écrite.

Photos : © Nathalie Bardou / Christophe Da Silva / Nelson Navin / Jean-Marie Rayapen